



Intéressement Groupe

Quels indicateurs ?

Le 26 mai 2021, la Direction a convoqué les organisations syndicales pour la 2^{ème} réunion de négociation groupe sur l'intéressement.

La Direction a réaffirmé vouloir proposer des mécanismes lisibles par l'ensemble des salariés, en lien avec les orientations stratégiques.

Elle souhaite également avoir des cibles, des pondérations et des indicateurs communs à tout le groupe.

L'assiette de calcul sera assise sur la masse salariale du Groupe.

Les critères ont été dévoilés : des critères attendus et de nouveaux critères.

Voici les 1^{ères} propositions de la Direction non figées à ce stade de la négociation.

INTÉRESSEMENT...



1^{er} critère

3 critères communs aux 5 sociétés du Groupe :

Santé et sécurité → 30 %

Basé sur le taux de fréquence groupe hors tiers

Le TF à atteindre est très ambitieux, le but étant d'arriver à 0 accident pour 2025

	2021	2022	2023
Seuil (paiement à 75%)	Atteinte TF 2020 de 4,77	Atteinte TF 2021	Atteinte TF 2022
Cible (100%)	TF = 4	TF = 3	TF = 2
Plafond (150%)	TF = 3	TF = 2	TF = 1

30 %

2^{ème} critère

Rentabilité durable → 30 %

Basé sur la maîtrise des charges d'exploitation (charges de personnel incluses, hors taxes) par rapport au budget prévisionnel.

	2021	2022	2023
Seuil (paiement à 75%)	105 % du budget dépensé		
Cible (100%)	Budget de l'année correspondante maîtrisé		
Plafond (125%)	97 % ou moins du budget		

30 %

Cet indicateur, au vu des chiffres présentés sur les dernières années semble réalisable.

3^{ème} critère

RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) → 10 %

Plusieurs critères sont à l'étude, la simplicité du suivi sera sûrement déterminante :

- Pourcentage annuel du nombre d'impressions en couleur
- Pourcentage annuel du nombre d'heures de réunions à distance
- Système de recyclage de déchets
- Diminutions de la consommation plastique
- Consommation de carburant

10 %

1 critère commun pour SANEF, SAPN, SANEF AQUITAINE et SEBPNL :

4^{ème} critère

20 %

Absentéisme → 20 %

L'indicateur serait le taux d'absentéisme selon les règles ASFA en lien avec le taux de fréquence.

	2021	2022	2023
Seuil (75%)		3,33%	
Cible (100%)		3%	
Plafond (125%)		2,73%	

Le taux moyen d'absentéisme pour les 4 entreprises sur les 5 dernières années est de 3,41 %

1 critère commun pour les 5 sociétés du groupe, mais des indicateurs ainsi qu'un poids différents calculés par société :

5^{ème} critère

10% ou
30% Bip&Go

Satisfaction clients → 10 % pour Sanef, SAPN, SEBPNL, Sanef Aquitaine
→ 30% pour Bip&Go

Pour Sanef, Sapn, Sanef Aquitaine, plusieurs indicateurs sont sur la table pour apprécier la satisfaction clients. A suivre sur la suite de la négociation...

Pour SEPNL, ce serait une combinaison des 3 indicateurs :

- Délai moyen d'intervention (respect valeur contractuelle)
- L'attente au péage (inférieur à 0,3 (référence 2019 avant Covid))
- Les réclamations clients (- de 20 réclamations non imputables au partenaire et - de 5 jours de réponse)

Pour Bip&Go, l'indicateur serait le parc de badges net

	2021	2022	2023
Seuil (75%)		Supérieur à N-1	
Cible (100%)		Atteinte du budget	
Plafond (125%)		125%	

La CFDT a eu l'occasion de réagir sur plusieurs points.

Nous avons demandé par exemple une révision de l'assiette de calcul augmentant l'enveloppe de l'intéressement.

Concernant la Santé et Sécurité, le taux de fréquence doit certes faire partie de nos critères mais les chiffres envisagés sont très ambitieux et nous avons demandé une révision des seuils envisagés. De plus, l'absentéisme ne nous semble pas avoir sa place dans la liste de ces critères : la santé de chacun est et sera toujours une priorité mais la maladie est subie.

Concernant la rentabilité durable, nous avons demandé un plafond à 150%.

Comparativement aux accords existants précédemment dans les entreprises, c'est encore pour Bip&Go que le changement est le plus notable avec, avant, des indicateurs focalisés sur son activité commerciale et aujourd'hui une part minoritaire (30%) sur la partie satisfaction des clients.

Prochaine réunion le 15/06/2021